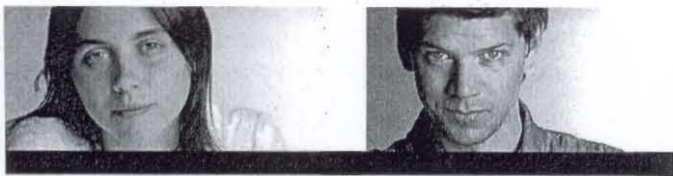


## HAÏTI ESCLAVES D'AUJOURD'HUI

## L'EXPLOITATION DES COUPEURS



TEXTE CAROLINE TOUZIN  
PHOTOS MARTIN TREMBLAY  
ENVOYÉS SPÉCIAUX

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La République dominicaine et Haïti partagent une même île. Depuis un siècle, les Haïtiens traversent la frontière pour chercher du travail en République dominicaine. Et depuis un siècle, les Dominicains exploitent les travailleurs migrants haïtiens. De l'« esclavagisme moderne », dénoncent depuis plus de 20 ans des organismes de droits humains. *La Presse* est allée à la rencontre de braceros haïtiens dans une plantation de canne à sucre dominicaine.

BARAHONA, République dominicaine — « Zoreilles », comme on le surnomme dans le batey, est pris au piège. S'il rentre en Haïti, il retourne à la case départ. Sans travail. Sans argent. S'il reste en République dominicaine, il continue à vivre comme un esclave. Sans papiers. Sans droits.

Georvins Isaac a de grandes oreilles — d'où le surnom — et est terriblement maigre. Il vivait jusqu'à tout récemment dans un bidonville de Port-au-Prince. À 23 ans, il terminait l'école secondaire. Et n'avait plus d'argent pour poursuivre ses études. Un ami lui a conseillé de faire de l'argent rapide comme « bracerero », coupeur de canne dans le pays voisin, la République dominicaine. C'est ici que son enfer a commencé.

Il a payé une fortune à un « buscon » (passeur) pour traverser la frontière clandestinement, soit 2300 pesos (66 \$US). Il était couché dans le fond d'une jeep avec deux autres Haïtiens. Le chauffeur, un Dominicain, les a abandonnés sur le bord d'une route. Le trio a marché, en restant dissimulé, jusqu'au batey le plus proche. Batey est le nom donné à un village d'ouvriers agricoles situé dans une plantation de canne à sucre. Il y en a 400 dans le pays.

Ce n'est pas la manne qu'on lui avait fait miroiter. Ça n'a jamais été la manne. Depuis un siècle, des centaines de milliers d'Haïtiens ont traversé la frontière pour travailler dans des conditions qualifiées « d'esclavagisme moderne » par de nombreux organismes de droits humains dans le monde.

« Des Haïtiens immigreront volontairement en République dominicaine et sont ensuite soumis à des conditions de travaux forcés dans des plantations de canne à sucre et dans les domaines de l'agriculture et de la construction. Dans certains cas, leur statut irrégulier fait qu'ils risquent d'être expulsés, en plus de les rendre vulnérables auprès d'employeurs sans scrupules », écrit le département d'État américain dans son plus récent rapport sur le trafic d'êtres humains intitulé *Trafficking in Persons*. La République dominicaine « a échoué à nous montrer des preuves qu'elle a intensifié ses efforts à combattre le trafic de personnes », ajoute le gouvernement américain.

Zoreilles vit dans un batey de la région de Barahona. Les conditions de vie dans les bateyes sont parmi les pires de la République dominicaine. Ses habitants n'ont généralement pas accès aux services publics de base tels les soins médicaux, l'éducation et l'eau courante.

L'entreprise sucrière de la zone est le Consorcio Azucarero Central. Ici, il ne suffit pas de cogner à la porte de la compagnie pour obtenir un travail. C'est la loi de la jungle. Sans papiers d'identité, Zoreilles n'avait plus d'argent pour soudoyer quelqu'un pour lui en fabriquer des faux. Sans argent, impossible d'obtenir une carte d'employé de la compagnie sucrière. Un autre bracerero haïtien lui prête la sienne. Non sans l'exploiter à son tour.

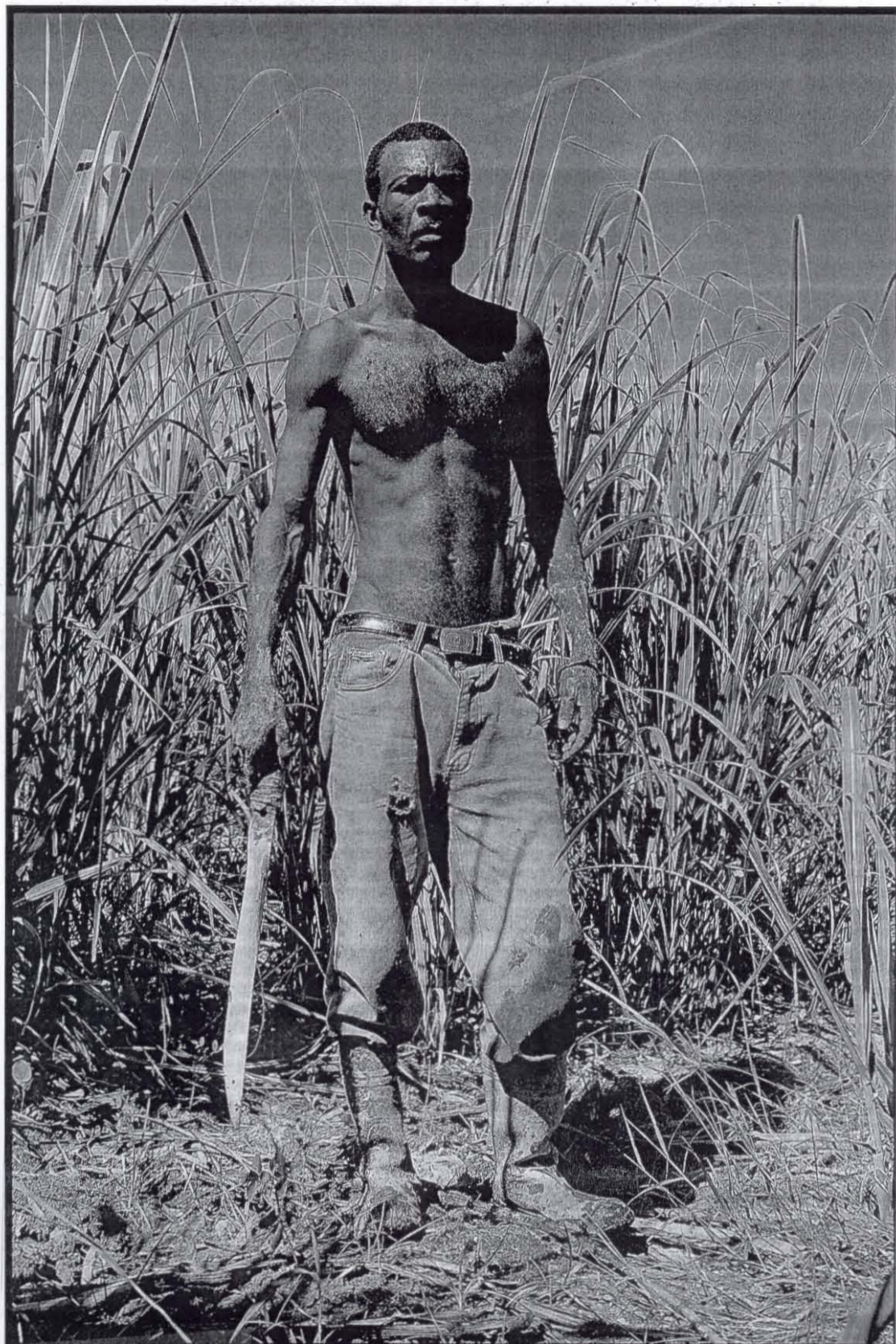
Un coupeur de canne passe de 12 à 18 heures dans les champs sous un soleil de plomb pour un salaire moyen de 150 pesos par jour (4,50 \$US). Le travail est répétitif et éreintant. Les travailleurs ont comme seul outil une machette. Ils se font abondamment piquer par les insectes. Ils portent des vêtements usés à la corde. Souvent, ils n'ont que des sandales aux

« J'ai eu envie d'acheter des bidons d'essence pour brûler les champs de canne. »

pieds. Les Dominicains ne veulent pas de ce travail. Dans l'industrie de la canne à sucre, les travailleurs migrants haïtiens représentent 90 % de la main-d'œuvre.

Tous les 15 jours, Zoreilles remet 20 % de son maigre salaire au bracerero qui l'exploite. Il vit toujours dans la crainte de se faire prendre. « Quand un superviseur contrôle les cartes, moi je cours me cacher. Je risque de perdre ma journée de travail, mais c'est mieux que de tout perdre », raconte le jeune homme.

Zoreilles doit déboursier lui-même le coût de sa nourriture et du loyer de sa maisonnette partagée avec d'autres travailleurs. Il ne réussit pas à mettre de l'argent de côté. « J'ai entendu des gars dire qu'ils allaient rester une ou deux semaines. Ils sont encore



Des Haïtiens travaillent comme coupeurs de canne à sucre, dans des conditions considérées comme de l'esclavage.

ici. J'ai peur que ça m'arrive », ajoute-t-il les larmes aux yeux. En Haïti, le taux de chômage atteint des proportions catastrophiques (60 %). Zoreilles n'ose pas quitter la plantation. Même s'il risque d'être expulsé à tout moment.

L'un des voisins de Zoreilles, Angel Morel, affiche une mine désespérée. Il vit dans l'un des baraquements de l'entreprise. Près de 80 travailleurs et leurs familles se partagent une vingtaine de chambres contiguës. Le plancher est en béton et le toit, en tôle. Il y règne une chaleur insupportable. L'homme de 58 ans dort dans un lit de fer, sans matelas. « J'ai reçu un mauvais conseil. Je n'aurais jamais dû venir ici », dit ce maçon au chômage en Haïti, père de trois enfants.

Un « buscon » lui a promis un bon travail payé 1000 gourdes par jour (environ 25 \$US). Ce recruteur s'est gardé de lui parler du champ de canne à sucre. À son arrivée, il a constaté qu'il toucherait plutôt cette somme aux 15 jours. « J'en ai juste assez pour manger. Ma femme m'implore au téléphone de

trouver l'argent pour revenir à la maison », raconte ce travailleur au pantalon usé.

Le prêtre Bienvenu Fambio et le frère canadien Léon Delanoy, de la congrégation du Coeur de Marie, vivent au cœur d'un des bateyes de Barahona. Ils sont les seules oreilles attentives aux malheurs des braceros. Leur prédécesseur, Pedro Ruquoy, a reçu des menaces de mort et a dû quitter le pays en 2005 pour avoir pris la défense des travailleurs.

« L'entreprise est consciente qu'elle est la seule à donner du travail dans le coin, alors elle utilise les gens », déplore l'abbé Fambio. L'an dernier, le Consorcio Azucarero Central a détruit une cinquantaine de potagers aménagés par des familles de travailleurs sur des terres inutilisées de la société. « Ce sont des monstres de détruire ces jardins qui servent à nourrir des familles entières. J'ai eu envie d'acheter des bidons d'essence pour brûler les champs de canne. Tout ce qui est contraire au royaume de Dieu, nous devons le dénoncer », lance le prêtre congolais de 36 ans.

Son confrère plus âgé, Léon Delanoy, est moins contestataire.

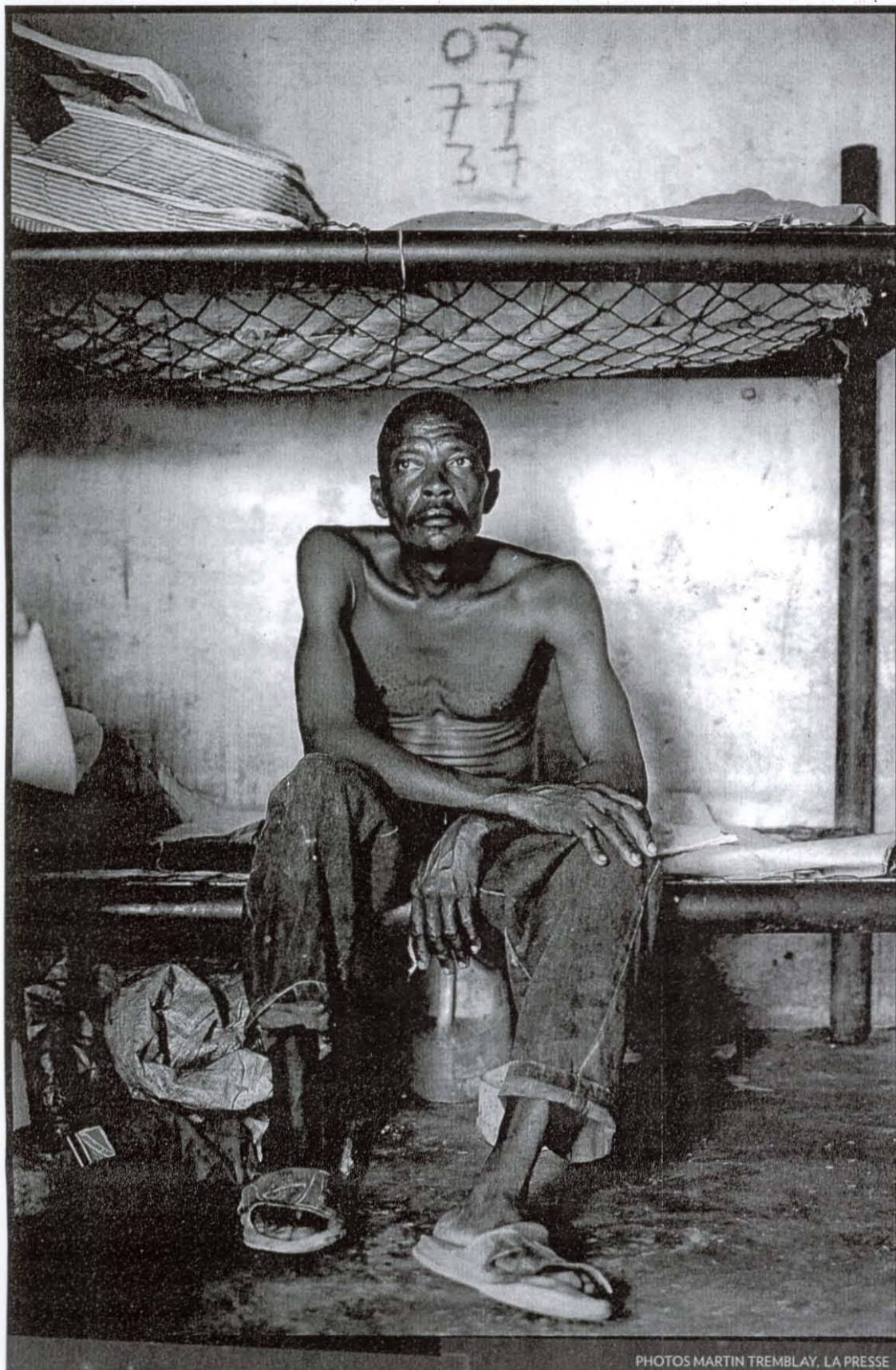
« Vaut mieux la misère que la mort. La vraie option, ce n'est pas la violence, c'est l'union du peuple », affirme le frère canadien. Il y a bel et bien un syndicat au Consorcio, mais il n'existe que sur papier, déplore-t-il.

Cette ancienne entreprise d'État appartient aujourd'hui en majorité à des intérêts nord-américains et français, d'après son site internet. Malgré nos demandes d'entrevue répétées, elle a refusé de répondre aux questions de *La Presse*. « Mon patron m'a ordonné de n'accorder aucune entrevue », a dit Oliver Fernandez, son porte-parole, rencontré à Barahona. L'entreprise a été éclaboussée par un récent documentaire intitulé *The Price of Sugar*, dont le narrateur est le défunt acteur américain Paul Newman. « Ce film n'a pas seulement nui à notre industrie, mais à toute la République dominicaine », a lâché le porte-parole, avant de nous expulser de son bureau.

La militante haïtienne des droits humains Claudette L'Espinasse lutte depuis près de 20 ans pour améliorer le sort des braceros. « Il n'y a

HAÏTI ESCLAVES D'AUJOURD'HUI

DE CANNE HAÏTIENS



PHOTOS MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

pas eu une grande évolution des droits des travailleurs. Ce qui a changé, c'est que le problème est plus visible, moins tabou», indique la coordonnatrice du Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR).

«Les Haïtiens et les Dominicains d'origine haïtienne continuent de subir des discriminations», écrit Amnesty internationale dans son rapport 2008 sur l'état des droits de l'homme dans le monde. «Les autorités ont renforcé la surveillance militaire à la frontière avec Haïti en y déployant un Corps spécialisé de sécurité frontalière. Les migrants en situation irrégulière ont été victimes d'expulsions massives, souvent arbitraires, et sans recours possible», selon l'organisme international.

L'experte indépendante de l'ONU sur les questions relatives aux minorités a constaté une «discrimination généralisée» à l'endroit des travailleurs immigrés haïtiens et des Dominicains d'origine haïtienne. Des agressions à caractère raciste sont signalées durant toute l'année, a-t-elle révélé dans une enquête menée en 2007.

La présence haïtienne en

République dominicaine remonte peut-être à un siècle, mais elle n'a toujours pas de statut légal. «Les Haïtiens illégaux, c'est un commerce lucratif. Personne n'est intéressé à régler le problème», déplore Marc Harry Élysée, missionnaire au centre de travail social dominicano-haïtien de Barahona.

Aujourd'hui, sur une diaspora de plus de 800 000 personnes, moins de 5000 ont un statut. Un fort pourcentage de cette diaspora n'a pas, non plus, de papiers d'identité haïtiens. Ainsi, les enfants nés en République dominicaine de pères haïtiens ne réussissent pas à obtenir la nationalité dominicaine. Depuis 1991, plus de 400 000 personnes ont été rapatriées en Haïti, sans considération aucune.

«Les dirigeants haïtiens ont toujours manifesté une certaine indifférence par rapport à cette communauté en affichant un silence complice aux difficultés vécues par cette diaspora. Ils veulent ménager leurs relations avec la République dominicaine», déplore M<sup>me</sup> Lespinasse, du GARR.

De son côté, la première ministre d'Haïti, Michèle Pierre-

Louis, nuance le problème. Dans un congrès de paysans haïtiens auquel elle assistait, des «braceros» sont venus témoigner de leur vie dans les bateyes. «Même s'ils décrivaient des choses difficiles, j'étais sidérée de voir que des paysans haïtiens y voyaient des conditions plus enviables qu'ici», raconte-t-elle. Tout est relatif, même dans le malheur.»

Libre en Haïti. Sans travail. Sans argent. Ou «esclave moderne» avec un salaire de misère en République dominicaine. Sans papiers. Sans droits. Entre deux malheurs, Zoreilles, lui, ne sait pas lequel choisir.

CYBERPRESSE.CA

DOCUMENTAIRE

Découvrez notre dossier complet et voyez le documentaire de Caroline Touzin et Martin Tremblay en allant sur [cyberpresse.ca/esclavage](http://cyberpresse.ca/esclavage)

## ESCLAVAGISME MODERNE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

**1937** : massacre de plus de 18 000 travailleurs migrants haïtiens ordonné par le dictateur dominicain Rafael Trujillo.

**1966** : le dictateur haïtien François Duvalier signe un contrat qui autorise la République dominicaine à recruter des centaines de coupeurs de canne haïtiens. En échange, Haïti reçoit 2 millions de dollars chaque année.

**Fin des années 70** : la société antiesclavagiste de Londres dénonce les conditions de recrutement, de transport, de travail et de vie des coupeurs de canne haïtiens « similaires aux formes contemporaines d'esclavage ».

**1986** : chute de la dictature des Duvalier. Les « contrats d'embauche » ne sont pas renouvelés, mais le recrutement continue.

**1991** : plus de 75 000 coupeurs de canne haïtiens sans statut sont expulsés de la République dominicaine en quatre mois.

**1999** : un rapport de l'Organisation des États américains plaide pour la régularisation du statut des travailleurs haïtiens sans papiers.

**2007** : diffusion de documentaires qui ébranlent les compagnies sucrières : *Le prix du sucre* (narration Paul Newman) et *Les enfants du sucre* (Amy Serrano).

**2008** : un espoir de la Ligue américaine de baseball, Angel Luis Joseph, voit son rêve mis en péril. Il est né en République dominicaine de parents haïtiens, et les autorités dominicaines refusent de lui décerner le certificat de naissance nécessaire à l'obtention d'un visa américain, révèle le *New York Times*.